**CHARTE DE PARTICIPATION DES PARTENAIRES**

**Entre**

L’École XXX,

Adresse

Représentée par XXX, Fonction

**et**

Institution (commune, association de parents, comité de quartier, police…)

Adresse

Représentée par XXX, Fonction

**et…**

Cette année, l’école XXX s’est lancée dans un nouveau projet : la mise en place d’un **Vélobus**. Le Vélobus est un système d'accompagnement et d’encadrement des enfants qui vont à vélo à l'école, sous la conduite d’adultes (parents, grands-parents, voisins…) C’est un moyen sûr, sain, gai, économique et convivial de se rendre à l’école.

Concrètement, un groupe d’enfants est mené jusqu’à l’école par des adultes qui le prennent en charge en différents endroits d’un itinéraire prédéfini et selon un horaire fixe.

L’école désire associer à ce projet les parents, les enseignants, la commune, la police ainsi que les habitants de XXX.

Ce document permet de clarifier le cadre de l’intervention des différents partenaires pour le projet de mise en place d’un Vélobus au sein de l’École XXX et de préciser l’engagement des différentes parties en vue de son bon déroulement.

**Engagements**

*Partenaire n°1*

Par cette convention, XXX, en tant que coordinateur(trice), s’engage à :

* + assurer la concertation des partenaires tout au long du projet,
  + assurer la bonne circulation des informations tout au long du processus,
  + identifier les décisions à prendre et veiller à ce qu’elles soient prises,
  + veiller à la bonne tenue du planning-calendrier.

*Partenaire n°2*

Par cette convention, XXX s’engagent (une ou plusieurs personnes) à :

* participer aux réunions de l’équipe de travail,
* communiquer l’état d’avancement des tâches à accomplir,
* mener le travail d’enquête sur les habitudes de déplacement des élèves, de sondage auprès des parents, grands-parents, voisins et commune pour identifier des participants et accompagnateurs potentiels,
* observer et analyser les abords de l'école ainsi que les parcours des lignes potentielles, relever les endroits problématiques pour la sécurité et identifier les améliorations possibles,
* définir les lignes, arrêts et horaires du Vélobus.

*Partenaire n°3*

Par cette convention, XXX s’engagent (une ou plusieurs personnes) à :

* gérer les inscriptions des participants et accompagnateurs,
* organiser le Vélobus (répartition des accompagnateurs en fonction d’horaires),
* communiquer les informations pratiques aux élèves et à leurs parents ainsi qu’aux accompagnateurs,
* commander le matériel pour équiper les participants et accompagnateurs,
* vérifier les vélos des participants (avec l’aide possible de partenaires),
* créer et installer une signalétique.

*Partenaire n°4*

Par cette convention, XXX s’engagent (une ou plusieurs personnes) à :

* mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à destination des élèves,
* organiser les formations des accompagnateurs et des élèves participants.

*Partenaire n°5*

Par cette convention, XXX s’engagent (une ou plusieurs personnes) à :

* mettre en place des actions de sensibilisation et d'éducation à destination des élèves,
* mobiliser et recruter les accompagnateurs,
* mobiliser les élèves participants,
* communiquer auprès de la communauté scolaire,
* communiquer vers la presse,
* célébrer l'inauguration du Vélobus.

Tous les partenaires s’engagent à :

* tester les itinéraires avec les accompagnateurs et les élèves,
* évaluer et définir les points à améliorer,
* relancer le Vélobus avec communication des ajustements.

Fait à XXX, le XXX en X exemplaires dont chaque partie contractante reconnaît avoir reçu son exemplaire.

Signatures